Image not found or type unknown

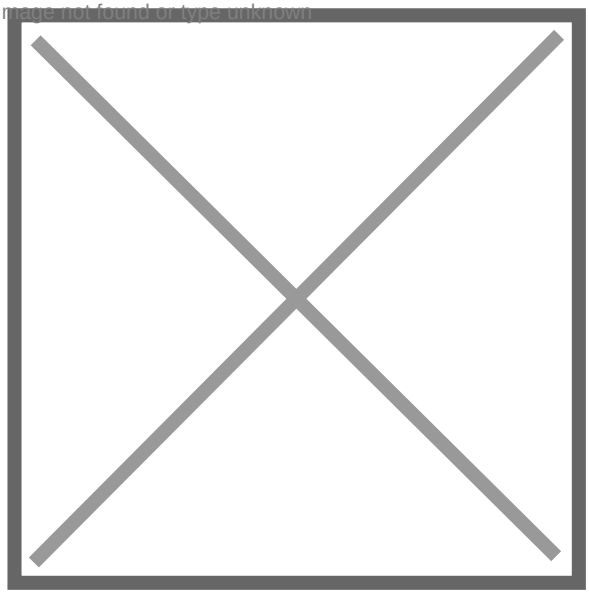

Litige de remboursement avec mon huissier.

Par **SQUALHERO**, le **18/02/2010** à **17:46**

Bonjour,rnJe rembourse actuellement des domages et intérèts après une condanmation par le tribunal de grande instance.rnJe verse tous les mois la somme de 75 euros , chose qui avait étée convenue avec l'huissier , mais ce dernier refuse aujourd'hui de se contenter de cette somme et me menace d'une saisie mobilière à mon domicile.rnJe vis seule avec ma fille est il m'est totalement impossible de lui verser d'avantage avec mon salaire de 1100 euros et un loyer de 600.rnje voudrais savoir quels sont réellement les droits de l'huissier , et quelle solutions soffrent à moi pour éviter cette saisie.

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés